

STG LEGAL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 75.000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 6 QUAI SAINT ANTOINE 69002 LYON

829 589 043 RCS LYON

(CI-APRES LA « SOCIETE »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

EN DATE DU 6 NOVEMBRE 2025

[...]

QUATRIEME DECISION

Nomination d'un Directeur Général

L'unanimité des Associés,

DECIDE de nommer pour une durée indéterminée, en qualité de Directeur Général de la Société, à compter de ce jour :

- La société **SPFPL EGAL**,
Société de Participations financières de Professions Libérales par Actions Simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est sis 6 quai Saint Antoine 69002 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 989 879 416 RCS LYON, représentée par Maitre Arthur BONNET

PRECISE que conformément aux dispositions des statuts, le Directeur Général disposera des mêmes pouvoirs que le Président et représentera celle-ci à l'égard des tiers, sous réserve des dispositions du pacte d'associés conclu ce jour entre les associés de la Société.

INDIQUE que Monsieur Arthur BONNET en sa qualité de Président, est présent et qu'il remercie l'unanimité des Associés de la confiance qu'elle veut bien témoigner à la société SPFPL EGAL,

PRECISE enfin que Monsieur Arthur BONNET déclare accepter, au nom et pour le compte de la société SPFPL EGAL lesdites fonctions et que la société SPFPL EGAL n'est frappée d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer les fonctions qui lui sont confiées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs

L'unanimité des Associés,

DONNE tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

[...]

Signé par :

655091ACFCAD49F

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL
LE PRESIDENT
SPFPL CALOR
REPRESENTEE PAR ROMAIN LUCIANI